

Printemps du Col

Mois de mobilisation pour le dépistage du cancer du col de l'utérus

COMMUNIQUE DE PRESSE Dépistage des Cancers en Auvergne-Rhône-Alpes*

Dépistage du cancer du col de l'utérus : de bons résultats en Auvergne-Rhône-Alpes !

Saint-Etienne, le 31 mai 2023

Le dépistage sauve des vies et reste la meilleure arme contre le cancer. Pour le cancer du col utérin, il consiste en un frottis de dépistage de 25 à 30 ans et en un test de recherche des papilloma virus (HPV) de 30 à 65 ans.

Pour rappel, le programme national du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus (DOCCU) prévoit :

- Un système d'invitations/relances pour les femmes **n'ayant pas participé spontanément** au dépistage,
- un recueil des résultats des tests de dépistage pour l'ensemble des femmes de la population cible (qu'elles aient participé spontanément ou qu'elles aient été invitées par courrier),
- un suivi de l'ensemble des femmes dont le test de dépistage est positif (anormal),
- la mise en place d'actions spécifiques ou de stratégies complémentaires en direction des populations vulnérables.

Selon la feuille de route de l'OMS, afin d'éradiquer le cancer du col de l'utérus, l'objectif mondial est la cible « 90-70-90 » (90 % des filles vaccinées à l'âge de 15 ans, 70 % des femmes dépistées ; 90 % des femmes chez lesquelles une pathologie cervicale a été décelée suivent un traitement). A noter que depuis peu, les garçons sont concernés par le vaccin HPV.

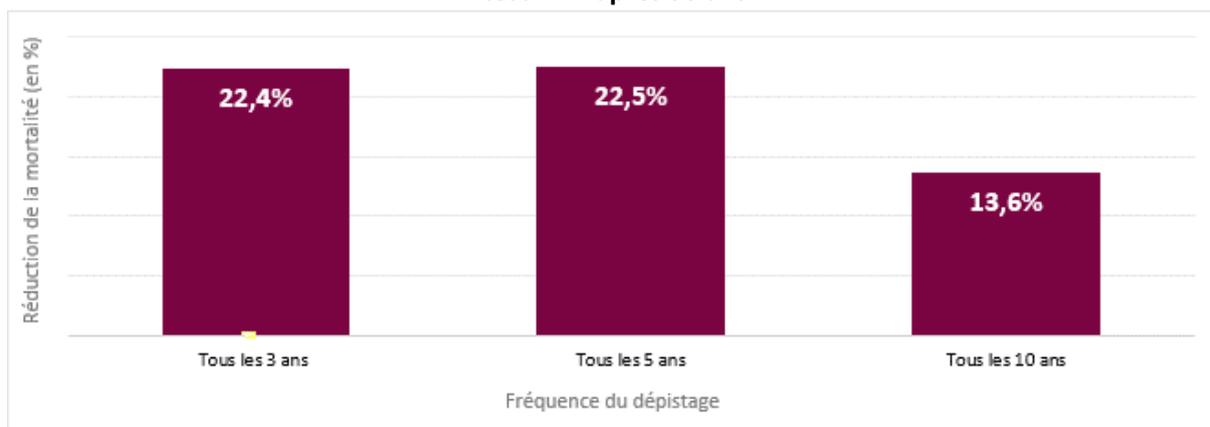
Dans le cadre du programme national de dépistage organisé du cancer du col de l'utérus, il est recommandé de :

- faire un frottis de dépistage avec un **examen cytologique** à 25 ans renouvelé 1 an après (2 prélèvements normaux à 1 an d'intervalle) puis tous les 3 ans jusqu'à 29 ans ;
- faire un frottis de dépistage avec **test HPV** tous les 5 ans de 30 à 65 ans (recommandation depuis août 2020).

A ce jour, en AuRA, 2/3 des femmes ont bien eu recours au test HPV après 30 ans.

Quand ce test est négatif, 5 ans est la fréquence optimale pour un dépistage par test HPV, et passer la fréquence à 3 ans ne réduit pas la mortalité par cancer du col de l'utérus.

Réduction (%) de la mortalité par cancer du col utérin en fonction de la fréquence de réalisation du test HPV après 30 ans

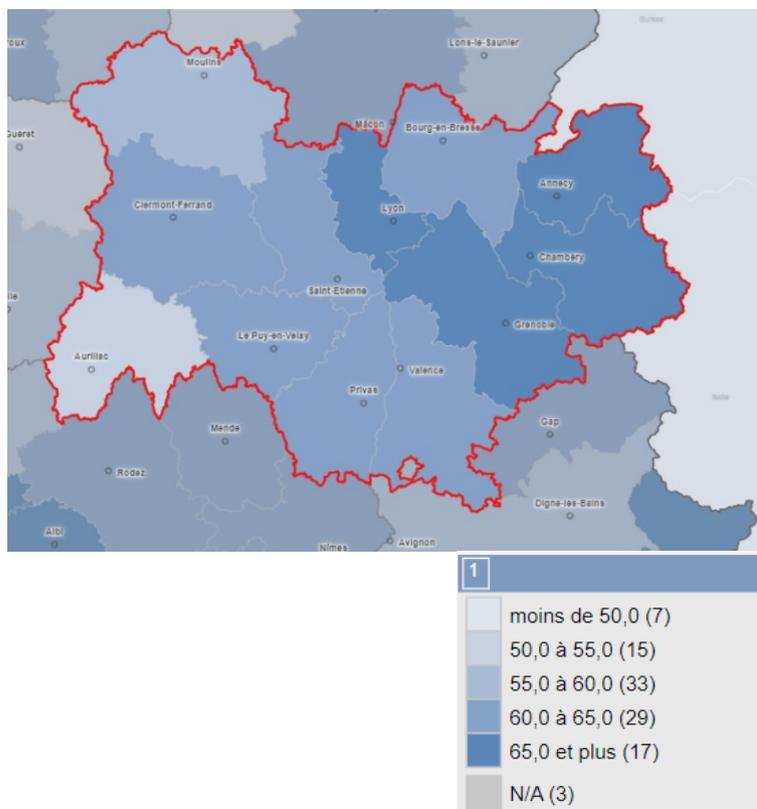


Source : INCa, «Généralisation du dépistage du cancer du col de l'utérus / étude médico-économique / Phase 2», ÉVALUATION MÉDICO-ÉCONOMIQUE DU DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS EN FRANCE, Oct. 2016

Les professionnels de santé habilités à réaliser ces tests de dépistage sont les **sages femmes**, les **médecins généralistes** et les **gynécologues**.

Couverture du DO CCU en Auvergne-Rhône-Alpes 2018-2020 (Source Santé publique France)

DO Cancer col utérin	2018-2020
Ain	62,3 %
Allier	56,8 %
Ardèche	60,2 %
Cantal	54,3 %
Drôme	62,0 %
Haute-Loire	63,8 %
Haute-Savoie	65,6 %
Isère	67,9 %
Loire	64,8 %
Puy de Dôme	61,6%
Rhône et Métropole	68,6 %
Savoie	66,9 %
AuRA (standardisé)	65 %
France (standardisé)	58,8 %



La région AuRA étant proche d’avoir atteint ces 70% de femmes dépistées, il faut désormais concentrer nos actions sur les **territoires** sous la moyenne régionale et sur les **publics vulnérables** qui sont éloignés du système de santé et donc du dépistage.

Également, nous remarquons que le passage aux nouvelles recommandations a bien été bien accepté et mis en pratique par les professionnels de santé. En effet, les femmes de plus de 30 ans ont très majoritairement été dépistées en 2022 par l’intermédiaire d’un test HPV comme recommandé désormais.

Nombre d’invitations et de relances effectuées en 2022 (les relances concernent les invitations de l’année 2021) par département :

Département AuRA	Population Cible 2022	Nb Invitations	% Invitations	Nb Relances	% Relances
Ain	174 391	21 641	12,4	34 697	19,9
Allier	84 331	13 184	15,6	16 080	19,1
Ardèche	84 214	9 739	11,6	22 458	26,7
Cantal	36 430	5 635	15,5	9 510	26,1
Drôme	134 958	16 741	12,4	34 153	25,3
Isère	330 421	41 652	12,6	63 308	19,2
Loire	191 497	22 437	11,7	36 671	19,1
Haute-Loire	57 608	7 895	13,7	12 401	21,5
Puy-de-Dôme	170 917	23 901	14,0	33 003	19,3
Rhône	489 833	67 791	13,8	93 165	19,0
Savoie	115 357	15 664	13,6	26 542	23,0
Haute-Savoie	228 660	34 544	15,1	46 399	20,3
TOT AuRA	2 098 616	288 373	13,7	434 957	20,7

30% des femmes invitées ont réalisé le test du DOCCU dans les 12 mois qui suivent. Rappelons qu’il s’agissait de femmes n’ayant fait aucun dépistage depuis plus de 3 ans.

MÊME VACCINÉE IL FAUT SE FAIRE DÉPISTER !

Le cancer du col de l’utérus est causé par des virus appelés “papillomavirus humains” (HPV). Très fréquents, ces virus se transmettent le plus souvent lors de rapports sexuels, avec ou sans pénétration. Le préservatif ne permet pas de s’en protéger complètement.

Il arrive que l’infection due aux HPV, si elle persiste, peut entraîner des lésions au niveau du col de l’utérus, qui peuvent évoluer à long terme vers un cancer.

Face à ce cancer, il y a deux moyens **complémentaires** d'agir :

- la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) pour les garçons et les filles entre 11 et 14 ans. Elle peut également être proposée en rattrapage jusqu'à 19 ans inclus.
- la réalisation d'un test de dépistage pour les femmes (cf ci-dessus) ;

ACTUALITÉS TERRITORIALES

Bienvenue au docteur Danielle Vignaud ! Nouveau médecin coordonnateur pour les départements de Savoie (73) et Haute-Savoie (74).

>>>> Vous retrouverez également des informations sur le Printemps du Col et sur le dépistage organisé du col de l'utérus sur notre [site internet](#) ainsi que sur nos réseaux sociaux ([Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Instagram](#)).

Contact presse : Charles Sourice (Responsable communication) – 04 26 89 99 00 / 06 19 63 92 65 – charles.sourice@depistagecanceraura.fr

A propos du Dépistage des Cancers en Auvergne-Rhône-Alpes : né de la fusion en 2019 des anciennes structures départementales (ODLC, DAPC, ABIDEC, ARDOC, ABIDEC-ARDOC, VIVRE, Adémas-69, DOC Savoie, OSDC), Dépistage des Cancers en Auvergne-Rhône-Alpes est missionné par le ministère de la Santé pour mettre en œuvre le programme de dépistage du cancer du sein, colorectal et du col de l'utérus dans 13 départements (Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Drôme, Haute-Loire, Haute-Savoie, Isère, Loire, Nièvre, Puy-de-Dôme, Rhône & Métropole de Lyon, Savoie), via 10 sites territoriaux. Pour le cancer du col de l'utérus, c'est lui qui envoie à chaque femme concernée ne s'étant pas fait dépister sur son territoire, une lettre l'invitant tout simplement à réaliser le test de dépistage. Il œuvre en parallèle à la sensibilisation de la population cible et des professionnels de santé, à l'harmonisation des pratiques sur tous les territoires et à la réduction des inégalités d'accès aux examens. Dépistage des Cancers en Auvergne-Rhône-Alpes est financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'Assurance Maladie, les Départements du Rhône et la Métropole de Lyon.*

**Nom institutionnel: Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Auvergne-Rhône-Alpes (CRCDC AuRA)*